

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 17 février 2026 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPÉEN –
1 promenade Jean Rostand – hall A – 7^{ème} étage – Salle G

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **AULNAY SOUS BOIS (93)**

2/50 avenue de Savigny et 1/3 allée des Genêts

32 avenue de Savigny

LOT N°911 : **APPARTEMENT de 74,69 m²** au 5^{ème} étage au bâtiment D7, escalier D7, porte gauche, comprenant séjour, trois chambres, cuisine, salle de bains, deux débarras et wc.

OCCUPE

LOT N°919 : **CAVE**

LOT N°2941 : **PARKING**

A la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence LE GROS SAULE sise à AULNAY SOUS BOIS (93), 2/50 avenue de Savigny et 1/3 allée des Genêts, pris en la personne de son syndic, la société CABINET CADOT-BEAUPLET, dont le siège social est à LES LILAS (93260), 98 avenue Pasteur, ayant pour Avocats, la SCP DROUX - BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis.

**MISE À PRIX : 48.000 €
(QUARANTE HUIT MILLE EUROS)**

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 4.800 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à LES PAVILLONS SOUS BOIS, le 26 décembre 2025. Signé la SCP DROUX - BAQUET, Avocats

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

►À la SCP DROUX - BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis, 14 allée Michelet (93320) LES PAVILLONS SOUS BOIS, **TEL. 01.48.47.43.47**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente. ►Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé. (N° RG 25/07340) ►Sur INTERNET : avoentes ; www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le mardi 27 janvier 2026 de 10h00 à 10h30